

II

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique
au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ottawa, le 18 avril 1951.

N° 317

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la note n° 100 de Votre Excellence, en date du 11 avril 1951, énonçant les mesures à prendre en vue de la disposition des biens en surplus des États-Unis au Canada par les soins de la Corporation de disposition des biens de la Couronne.

Les conditions prévues dans cette note rencontrent l'agrément de mon Gouvernement, qui accepte que votre note précitée et la présente réponse soient considérées comme sanctionnant officiellement l'accord intervenu à ce sujet entre nos deux Gouvernements.

Veillez, agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

STANLEY WOODWARD

REVISION OF THE INTERNATIONAL
CONVENTION FOR THE PROTECTION OF
INDUSTRIAL PROPERTY.

Signed on June 2, 1951.

Instrument of Accession of Canada
deposited on June 26, 1951.

In force July 30, 1951.

279-480